



Hopps Group SAS

**Etats financiers consolidés pour l'exercice
clos le 31 décembre 2022**

Certifié conforme par le Président

Sommaire

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	4
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	8
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE	8
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2022.....	8
3. FAITS SIGNIFICATIFS ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE HOPPS AU COURS DE L'EXERCICE 2022.....	10
4. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	11
4.1. REFERENTIEL COMPTABLE	11
4.2. APPLICATION DU PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION	12
4.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS.....	13
4.4. METHODES DE CONSOLIDATION	14
4.5. METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION	15
4.5.1. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES.....	15
4.5.2. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES.....	15
4.5.3. CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN DEVISES.....	15
4.5.4. DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	15
4.5.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	15
4.5.6. ACTIFS COMPTABILISES AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET PASSIFS LOCATIFS	16
4.5.7. ACTIFS FINANCIERS	17
4.5.8. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS.....	17
4.5.9. CAPITAUX PROPRES.....	17
4.5.10. AVANTAGES AU PERSONNEL	18
4.5.11. PROVISIONS.....	18
4.5.12. IMPOTS DIFFERES	18
4.5.13. COUT DE FINANCEMENT	18
4.5.14. PASSIFS FINANCIERS	19
4.5.15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	19
4.5.16. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	19
4.5.17. COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	20
4.5.18. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.5.19. ACTIFS NON COURANTS ET ACTIVITES DETENUS EN VUE DE LA VENTE OU ABANDONNEES	20
4.5.20. RESULTAT PAR ACTION	20
4.6. CORRECTION COMPTABLE.....	20
5. NOTES DETAILLEES	21
5.1. NOTE 1 – ANALYSE DES GOODWILL.....	21
5.2. NOTE 2 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	22
5.3. NOTE 3 – VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
5.4. NOTE 4 – VARIATION DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	23
5.5. NOTE 5 – DETAIL DES STOCKS ET EN-COURS	23
5.6. NOTE 6 – DETAIL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	24
5.7. NOTE 7 – CREANCES D'IMPOT	24
5.8. NOTE 8 – AUTRES ACTIFS.....	24
5.9. NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	24
5.10. NOTE 10 – ANALYSE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	25
5.11. NOTE 11 – CHARGES LIEES AUX AVANTAGES AU PERSONNEL	26
5.12. NOTE 12 – DETAIL DES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS.....	27
5.13. NOTE 13 – DETAIL DES PROVISIONS.....	27
5.14. NOTE 14 – DETAIL DES IMPOTS DIFFERES	27
5.15. NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITES – CHIFFRE D'AFFAIRES	28
5.16. NOTE 16 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	28
5.17. NOTE 17 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	28
5.18. NOTE 18 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	29
5.19. NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.20. NOTE 19 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	31
5.21. NOTE 20 – ACTIFS DESTINES A LA VENTE	34

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Au 31 décembre

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre	
		2022	2021
Goodwill	Note 1	19 064	25 599
Autres immobilisations incorporelles	Note 2	14 726	14 820
Droits d'utilisation locatifs	Note 3	78 437	67 207
Immobilisations corporelles	Note 3	11 938	15 486
Participations dans les entreprises associées		921	84
Autres actifs financiers	Note 4	18 602	15 443
Impôts différés	Note 14	541	73
Autres actifs long terme	Note 8	-	450
Total actifs non courants		144 229	139 162
Stocks et en-cours	Note 5	6 080	6 199
Clients et autres débiteurs	Note 6	103 057	104 200
Créances d'impôt	Note 7	473	11 466
Autres actifs courants	Note 8	3 955	6 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	59 944	11 706
Total actifs courants		173 509	139 618
Actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	68	254 003
Total actif		317 806	532 783

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre	
		2022	2021
Capital social	Note 18	22 402	22 402
Primes liées au capital		-	-
Réserves		(303 949)	(197 574)
Résultat consolidé		323 939	(120 271)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		42 392	(295 443)
Participations ne donnant pas le contrôle		417	(1 843)
Capitaux propres		42 809	(297 286)
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 10	3 211	2 689
Obligations locatives à long terme	Note 3	68 195	61 068
Autres passifs à long terme		-	-
Engagement de retraite	Note 11	10 309	11 917
Provisions	Note 13	3 178	3 711
Impôts différés	Note 14	0	0
Total passifs non courants		84 893	79 385
Emprunts et dettes financières à court terme	Note 10	18 543	162 212
Obligations locatives court terme	Note 10	19 788	13 862
Fournisseurs et autres passifs courants	Note 12	138 598	367 439
Dette d'impôts exigibles	Note 14	11 450	-
Provisions	Note 13	1 725	3 069
Total passifs courants		190 104	546 582
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	-	204 101
Total passif et capitaux propres		317 806	532 783

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	Note 15	359 251	375 784
Autres produits de l'activité		7 770	1 939
Achats consommés		(15 227)	(10 585)
Charges de personnel (dont participation des salariés)		(245 431)	(243 716)
Charges externes		(179 778)	(159 203)
Impôts et taxes		(4 251)	(8 462)
Dotation aux amortissements		(30 372)	(32 856)
Dotation aux provisions		(2 728)	(3 460)
Autres produits et charges d'exploitation		(1 574)	1 675
Résultat opérationnel courant		(112 340)	(78 884)
Autres produits et charges opérationnels	Note 16	(26 906)	(6 156)
Résultat sur cession de participations consolidées		522 491	1 366
Résultat opérationnel		383 245	(83 674)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	212
Coût de l'endettement financier brut		(49 411)	(42 875)
Autres produits et charges financiers		(2 821)	(46)
Coût de l'endettement financier net	Note 17	(52 232)	(42 709)
Impôt sur le résultat	Note 14	(3 687)	1 174
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		(1 795)	(107)
Résultat net des activités poursuivies		325 531	(125 316)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées		(3 678)	2 199
Résultat net de l'ensemble consolidé		321 853	(123 117)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(2 086)	(2 846)
Part attribuable aux actionnaires de la société mère (Résultat net part du Groupe)		323 939	(120 271)
Résultat net par action :		0,230	(0,088)
-de base			
Nombres d'actions moyen hors titres auto-détenus		1 400 152	1 400 152

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Notes	2022	2021
Résultat net de la période		321 853	(123 117)
Réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	Note 11	(1 689)	108
Effet impôt		-	-
Sous total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat ultérieurement		(1 689)	108
Ecart de conversion		-	-
Instruments financiers - base		-	-
Instruments financiers - effet impôt		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Sous total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		-	-
Total autres éléments du résultat global		(1 689)	108
Résultat global de l'exercice		320 164	(123 009)

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	2022	2021
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
Résultat net des activités poursuivies		325 531	(123 117)
+/- quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		1 795	107
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions		50 692	39 713
+/- profits et pertes de réévaluation (juste valeur)		(540)	2 685
-/+ plus et moins values de cessions		(507 414)	7 861
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(129 936)	(72 751)
+ Coût de l'endettement financier net		53 331	45 963
+/- charges d'impôts	Note 14	3 687	1 652
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(72 918)	(25 136)
- Variation du besoin en fonds de roulement		(192 638)	81 606
- Impôts payés	Note 14	19 385	(357)
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles		(246 171)	56 113
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS			
+/- incidence des variations de périmètre		568 924	566
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(14 621)	(27 472)
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 395	4 852
- acquisition d'actifs financiers		(32 339)	(34)
- cession d'actifs financiers		-	60
+/- variation des prêts et avances consentis		(7 196)	(3 505)
+ dividendes reçus		-	-
+/- autres flux liés aux opérations d'investissement		(20)	13
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		517 143	(25 520)
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
augmentation de capital		1 876	3 799
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts		-	415
- remboursements d'emprunts	Note 10	(137 197)	(138)
- remboursements des dettes locatives		(26 104)	(26 631)
- intérêts financiers nets versés	Note 16	(45 284)	(11 736)
- intérêts payés sur dettes locatives		(9 123)	(12 988)
+/- autres flux liés aux opérations de financement (y.c concours bancaires)		(8 309)	(1 498)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(224 141)	(48 777)
Variation de trésorerie		46 831	(18 184)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		15 054	33 238
+/- Incidence de la variation des taux de change		-	-
Flux nets liés aux activités cédées au cours de la période		(4 929)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		56 956	15 054

(en milliers d'euros)	2022	2021
Dont activités poursuivies	56 956	10 127
Trésorerie active	60 105	11 706
Trésorerie passive	(3 149)	(1 579)
Dont activités cédées	-	4 927
Trésorerie active	-	5 425
Trésorerie passive	-	(498)
Total	56 956	15 054

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

		Part attribuable aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Notes	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat		
(en milliers d'euros)							
Capitaux propres au 1er janvier 2022		22 402	-	(197 574)	(120 271)	(1 843)	(297 286)
Résultat de l'exercice		-	-	-	323 939	(2 086)	321 853
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice		-	-	-	323 939	(2 086)	321 853
Affectation du résultat		-	-	(120 271)	120 271	-	-
Augmentation de capital		-	-	15 406	-	3 041	18 447
Changement de méthode		-	-	91	-	-	91
Ecarts actuariels		-	-	1 689	-	-	1 689
Variations de périmètre		-	-	(3 615)	-	1 280	(2 335)
Autres variations		-	-	325	-	25	351
Capitaux propres au 31 décembre 2022		22 402	-	(303 949)	323 939	417	42 809

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 ont été établis en conformité avec les principes comptables IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne, décrits ci-après.

1. Informations relatives au Groupe

Hopps Group SAS est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le Groupe Hopps ». Le siège social de la société est situé à Aix-en-Provence.

Hopps Group est un leader des solutions e-Commerce, de la distribution de marques, et de la communication de proximité au cœur des territoires.

La société GDP Invest qui détenait au 31 décembre 2021, 5,7% (79 554 actions) du capital de Hopps Group a vendu sur l'année 2022, 39 777 actions à la société Satine et les 39 777 actions restantes à la société Atheva.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Le périmètre de consolidation est constitué de 20 sociétés, y compris la société mère.

Au 31 décembre 2022	Activité et siège social	Mouvement de périmètre	Méthode de consolidation	N° Siren	% intérêt 2022	% intérêt 2021
Société consolidante						
Hopps Group SAS	Holding, Aix-en-Pce	n.a	Société mère	319 428 967	100,00%	100,00%
Filiales Groupe Hopps						
Distri'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	833 640 766	100,00%	97,27%
Log'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	834 862 542	99,45%	99,90%
Digit'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	838 296 705	100,00%	100,00%
Start'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	538 755 380	100,00%	100,00%
Milee	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	315 549 352	100,00%	100,00%
Advertising Productions	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	532 611 977	100,00%	100,00%
Pataugas	Commerce Chaussure, Aix-en-Pce	n.a	Intégration globale	439 859 299	100,00%	100,00%
DLG	Vente de produits cosmétiques, Aix-en-Pce	n.a	MEE	388 390 502	40,00%	60,00%
Cibleo	Activités des agences de publicité, Paris	n.a	Intégration globale	538 647 033	100,00%	100,00%
Colis Privé Maroc	Distribution de colis, Casablanca	n.a	MEE	n.a	30,00%	30,00%
Dispéo	Logistique, stockage et Transport, Hem	n.a	Intégration globale	529 192 304	100,00%	100,00%
Watts	Vente, conception en habillement et accessoires	n.a	Intégration globale	805 282 589	85,00%	85,00%
Company Group	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Fusion	n.a	789 959 790	92,50%	92,50%
Accessoires Company	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Fusion	n.a	477 953 418	92,50%	92,50%
Colis Privé France	Distribution de colis, Aix-en-Pce	Sortie	n.a	391 029 345	0,00%	100,00%
Colis Privé Group	Holding, Aix-en-Pce	Sortie	n.a	893 358 564	0,00%	100,00%
Colis Privé International	Holding, Aix-en-Pce	Sortie	n.a	893 955 211	0,00%	100,00%
Colis Privé Belgique	Distribution de colis, Bruxelles	Sortie	n.a	0764 487 385	0,00%	61,00%
Colis Privé Store (ex HoppStore)	Distribution et Relais de distribution, Aix-en-Pce	Sortie	n.a	848 952 982	0,00%	100,00%
AtomMarket	Transports routiers de fret de proximité, Bezannes	Entrée	Intégration globale	801 934 803	100,00%	n.a
TBN 2	Sous Holding, Aix-en-Pce	Entrée	Intégration globale	908 545 130	53,08%	n.a
The Oz	Création de sites internet e-commerce, Paris	Entrée	Intégration globale	508 514 494	53,08%	n.a
Last Smile Partner	Distribution de colis, Aix-en-Pce	Entrée	Intégration globale	919 822 502	100,00%	n.a
Drive to Home	Transports routiers de fret interurbains, Aix-en-Pce	Entrée	Intégration globale	908 545 106	100,00%	n.a
InEvents	Programmation informatique, Aix-en-Pce	Entrée	MEE	828 860 676	24,00%	n.a
HappyColis	Edition de logiciels applicatifs, Aix-en-Pce	Entrée	MEE	882 011 190	33,80%	n.a

Principes de consolidation

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe comprend 15 sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale, le Groupe détenant un contrôle exclusif sur ces entités. 4 sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2022

Entrées de périmètre

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé 7 acquisitions et prises de participation. Les pourcentages de détention sont indiqués dans le tableau ci-dessus. L'exercice d'allocation du prix d'acquisition est en cours de réalisation. L'affectation préliminaire du prix d'acquisition aux actifs et passifs évalués à la juste valeur génère un écart d'acquisition provisoire d'environ 15.9 millions d'euros.

- Le 29 juillet 2022, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100% des titres de AtomMarket SARLU, société spécialisée dans l'activité de livraison de courses à domicile.
- En septembre 2022, le Groupe a réalisé l'acquisition de 53,08% des titres de The Oz SASU par le biais de la holding de rachat TBN 2. La société est spécialisée dans l'activité de développement informatiques e-commerce.
- En septembre 2022, le Groupe a créé Last Smile Partner SASU, société spécialisée dans l'activité de distribution dernier kilomètre.
- Le 20 décembre 2021, le Groupe a créé Drive to Home SASU, société spécialisée dans l'activité de livraison de distribution alimentaire.
- En décembre 2022, le Groupe a pris une participation minoritaire dans InEvents SAS, société spécialisée dans l'activité de développement CRM commercial et marketing et de solutions de paiement en ligne.
- En juin 2022, le Groupe a pris une participation minoritaire dans HappyColis SAS, société spécialisée dans le développement d'une solution logistique externalisée pour e-commerçants.

La contribution des entités acquises au cours de l'exercice au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel consolidés du Groupe s'élève respectivement à 9.5 millions d'euros et (2.3) millions d'euros.

Sorties de périmètre

- Colis Privé Group, Colis Privé France, Colis Privé International, Colis Privé Belgique, Colis Privé Store

L'ensemble de l'activité « Colis » a été cédée au cours de l'exercice 2022. Les informations relatives à l'opération sont présentées en section « 3. Faits significatifs et développement du Groupe Hopps au cours de l'exercice 2022 ».

- Accessoires Company

En novembre 2022, la société Accessoires Company a été absorbée par Company Group par voie de transmission universelle du patrimoine (TUP). S'agissant d'une opération interne, celle-ci est sans incidence sur les états financiers.

- Company Group

En novembre 2022, la société Company Group a été absorbée par Start'Hopps par voie de transmission universelle du patrimoine (TUP) afin de regrouper sous une seule entité juridique l'activité e-commerce. S'agissant d'une opération interne, celle-ci est sans incidence sur les états financiers.

Autres éléments relatifs au périmètre de consolidation

- La société Adrexo SAS a été renommée Milee SAS par décision de l'assemblée générale du 16 septembre 2022.
- En janvier, avril, juillet et octobre 2022, le Groupe Hopps a procédé à quatre cessions partielles des titres DL Group à Ecovita pour un total de 67,856 actions soit 20% du capital détenu par Start'Hopps entraînant la perte de contrôle du groupe à partir du 18 juillet 2022. La société est ainsi consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2022.

3. Faits significatifs et développement du Groupe Hopps au cours de l'exercice 2022

Processus de cession de Colis Privé Group à Ceva Freight Holdings France SAS

A l'échéance du contrat d'exclusivité avec le SPAC Dee Tech, le Groupe Hopps est entré en négociation exclusive avec CMA CGM, via sa filiale CEVA Logistics, concernant la cession de 100% des titres de Colis Privé Group.

Conformément à un contrat intitulé « Contrat d'acquisition d'actions de la société Colis Prive Group » conclu entre Ceva Freight Holdings France SAS (RCS 393 410 600), CMA CGM (RCS 562 024 422), Milee, DISTRI'HOPPS et HOPPS GROUP en date du 21 mars 2022, il a été procédé le 7 avril 2022 à la cession de l'intégralité des actions correspondant à 100% du capital et des droits de vote de la société Colis Privé Group à la société Ceva Freight Holdings France SAS, filiale à 100% de la société CMA CGM.

Dans ce cadre, Hopps Group, Distri'Hopps et Milee ont cédé à la société Ceva Freight Holdings France SAS la totalité des actions détenues dans la société Colis Privé Group, après avoir apporté la totalité des actions qu'elle détenait dans la société Colis Privé France à la société Colis Privé Group, à la suite de la mainlevée des fiducies portant sur les actions émises par Colis Privé France.

Le produit de cession des titres de la société Colis Privé Group a permis au Groupe Hopps de rembourser l'intégralité des créances garanties par les fiducies portant sur les titres de Colis Privé France.

Il a également permis de rembourser l'ensemble des dettes bancaires, obligataires, fiscales et sociales dues par Hopps Group et ses filiales.

Levée des fiducies

La cession de Colis Privé Group a pour conséquence de lever les fiducies sur le siège social, ainsi que les fiducies sureté et fiducie gestion.

Abandon de la marque Adrexo

Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire ont porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo.

En septembre 2022, le Groupe Hopps a annoncé la création de la marque « Milee » en remplacement de la marque Adrexo. La dénomination sociale de la société Adrexo a également été modifiée pour devenir « Milee » lors de son l'assemblée générale du 16 septembre 2022.

La marque Adrexo avait fait l'objet d'une dépréciation dans les comptes sociaux 2021.

4. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.1. Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés sont établis sous la responsabilité de la Direction.

Nouvelles normes et interprétations

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2022 :

- amendements d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » – Produits générés de la vente d'actifs avant la fin de la période d'utilisation prévue ;
- amendements d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » – Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- améliorations des IFRS publiées en mai 2020 (cycle 2018-2020) ;
- amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » – Référence au cadre conceptuel.

Les textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2022 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2022 :

Néant.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Practice Statement 2 – Disclosure of Accounting Policies ;
- amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Dettes non courantes avec covenants ;
- amendements d'IAS 8 « Définition des estimations comptables » ;
- amendements d'IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction » ;
- amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « États financiers consolidés » – Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence ;
- amendements d'IFRS 16 « Contrats de location » – Allègements de loyer liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 ;
- amendements d'IFRS 16 « Contrats de location » – Dette de location dans une transaction de cession-bail ;
- IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Les amendements d'IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants, d'IAS 1 sur les dettes non-courantes avec covenants, d'IAS 28/IFRS 10 et d'IFRS 16 n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait. Les autres ne sont pas appliqués de manière anticipée par le Groupe.

4.2. Application du principe de continuité d'exploitation

Les comptes annuels ont été établis sur le principe de continuité d'exploitation au regard de la situation prévisionnelle de trésorerie sur les 12 mois suivant la clôture.

La cession des titres Colis Privé au cours du premier semestre 2022 décrites ci-avant dans la note " Faits significatifs" a permis au Groupe de se désendetter, de reconstituer ses fonds propres et de disposer d'une trésorerie ayant permis de financer ses activités opérationnelles sur l'exercice 2022 et de réaliser des acquisitions ciblées en lien avec la diversification de ses activités. Ces nouvelles activités sur des marchés jugés prometteurs ont vocation à permettre au groupe d'assurer sa continuité dans un contexte économique et réglementaire difficile pour Milee sa principale filiale.

Au cours de l'année 2023, compte tenu des pertes réalisées par Milee, principale filiale du Groupe, le management du Groupe :

- a démarré des recherches de financements dès le début de l'année 2023 qui ont abouti le 30 novembre 2023 à l'octroi d'un prêt d'un montant de 27,5 millions d'euros en principal, (voir Note « Evénements postérieurs à la clôture »),
- a établi un plan d'affaires visant à transformer l'activité de Milee de façon à compenser l'interruption de la distribution de prospectus traditionnels, notamment par le biais de la mise en place d'offres publicitaires ciblées et digitales (nouveau magazine « 150€ »), le développement des offres courriers et colis, et prévoyant une optimisation des processus et des frais de structure,
- a négocié et obtenu des moratoires fiscaux et sociaux pour les sociétés Hopps Group et Milee pour un montant total de 36 millions d'euros, (voir Note « Evénements postérieurs à la clôture »),
- a engagé des recherches d'investisseurs sur certaines de ses activités,
- a cédé la marque Pataugas à un repreneur,
- a engagé une réflexion sur les moyens d'organiser à court terme la cession d'autres actifs jugés non stratégiques.

Concernant le nouveau financement obtenu le 30 novembre 2023 (décrit dans la note " Evénements postérieurs à la clôture") celui-ci s'appuie sur la dynamique créée par les acquisitions de ces derniers mois (Happy Colis, Yper, Ininvent / Easy Transac, the OZ), et sur les sociétés historiques du groupe (Dispeo, Colis Privé Maroc, Drive to Home).

Il a vocation à désendetter cette diagonale vis-à-vis de Hopps Group, et à contribuer au développement et au retournement de la société Milee attendus suite lancement en avril 2023 de son nouveau modèle basé sur la création du magazine « 150€ » dont l'objet est de palier à la décroissance continue de la distribution d'imprimés publicitaires non ciblés en boîte aux lettres.

La trésorerie de la société Hopps Group SAS et de ses filiales, fait l'objet d'une convention de centralisation au sein de Hopps Group.

La situation de trésorerie du Groupe à fin décembre 2022 était de 55 741 milliers d'euros. Elle s'est fortement dégradée en 2023 et était au 1er décembre 2023 de 12 057 milliers d'euros.

Au-delà de cette date, la continuité de l'exploitation du Groupe reste subordonnée au succès de la transformation du business-model de Milee sa principale filiale ou à l'obtention de nouvelles sources de financements.

A défaut, la continuité de l'exploitation pourrait être compromise.

Par ailleurs, la capacité du Groupe à apporter son soutien à ses filiales, reste subordonnée :

- au succès de la diagonale e-commerce en cours de mise en place, et
- à la réalisation à court terme de cessions d'actifs.

4.3. Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du Groupe, d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période de changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Les résultats du groupe dépendent des méthodes comptables, hypothèses, estimations et jugements retenus lors de l'élaboration des comptes consolidés.

Les caractéristiques des principales méthodes comptables, les jugements et autres incertitudes affectant l'application de ces méthodes comptables, ainsi que la sensibilité des résultats aux changements des conditions et hypothèses, sont des facteurs à prendre en compte.

En effet, le groupe élabore des estimations et des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables ainsi obtenues seront, susceptibles d'être différentes des réalisations.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe une possibilité que les réalisations diffèrent, parfois de façon sensible des hypothèses retenues concernent les postes suivants du bilan consolidé :

- Le goodwill (cf. note 1),
- Les autres immobilisations incorporelles (cf. note 2),
- Les dépréciations pour créances douteuses (cf. note 6)
- Les provisions pour risques et charges (cf. note 13),
- Les engagements de retraite (cf. note 14).

4.4. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions entre associés comptabilisées dans les capitaux propres.

Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

4.5. Méthodes comptables et règles d'évaluation

4.5.1. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat net. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

4.5.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change en vigueur au moment de la transaction. La différence de conversion en résultat est inscrite dans les capitaux propres.

4.5.3. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture.

4.5.4. Dépenses de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères définis par IAS 38.

4.5.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable d'un actif serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- Goodwill : ils font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur ou en l'absence d'indice de perte de valeur au moins une fois par an. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris goodwill).

Ces valeurs recouvrables sont les plus hautes valeurs entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 à 5 années compte tenu des perspectives de développement des acquisitions et d'une valeur terminale. Les taux d'actualisation pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et business plans les plus récents se situent dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes pour le secteur d'activité du Groupe, la taille du Groupe et la maturité des métiers du Groupe.

L'appréciation des indices de perte de valeur en cours d'exercice se fait au travers de l'analyse et du suivi de chaque activité grâce au reporting mensuel.

Les dépréciations relatives aux goodwill sont irréversibles.

- Autres immobilisations incorporelles :
Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement capitalisés ou acquis, notamment des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 1 et 5 ans.
- Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements techniques	5 à 8 ans
Matériel technique	5 à 12 ans
Véhicules	3 à 5 ans
Autres matériels et mobiliers	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe est exclusivement le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable le cas échéant. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur sur certains actifs ou groupe d'actifs, un test de dépréciation est réalisé. Ce test de dépréciation tient compte des prévisions d'utilisation de l'actif.

4.5.6. Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et passifs locatifs

Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de commencement du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'ensemble sous-jacent est disponible). Les actifs liés au droit d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés, et ajusté en fonction de la réévaluation des passifs liés aux contrats de location. Le coût des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés avant la date de prise d'effet, déduction faite des incitations à la location reçues. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte de sa durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont sujets à dépréciation.

Passifs locatifs

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs locatifs évalués à la valeur actuelle des paiements locatifs à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de location comprennent les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance) moins les incitations à louer à recevoir, les paiements variables au titre de la location qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements au titre de la location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont le Groupe est raisonnablement certain qu'elle sera exercée, ainsi que le paiement de pénalités pour résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte de l'exercice de l'option de résiliation par le Groupe. Les paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Pour calculer la valeur actuelle des paiements de location, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal du Groupe, à la date de début de la location, si le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement déterminable. Le taux dépend également de la durée du contrat. Après la date de début du contrat, le passif locatif est augmenté des intérêts courus et diminué des paiements de location effectués. En outre, la valeur comptable du passif locatif est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, des modifications des paiements de location fixe en substance ou des modifications de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Le taux d'emprunt marginal pondéré au 31 décembre 2022 s'élève à 8,8 % (maturité 25 - 36 mois).

Mesures de simplifications retenues

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme (c'est-à-dire pour les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation aux locations d'actifs de faible valeur (c'est-à-dire dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 €). Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges sur la période.

4.5.7. Actifs financiers

Les actifs financiers au bilan sont constitués de prêts et de créances. La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres immobilisations financières correspondant à des dépôts et cautionnements versés sont incluses dans cette catégorie. Les dépréciations sur actifs financiers sont comptabilisées conformément à IFRS 9.

4.5.8. Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat par application de la méthode First In First Out (FIFO). Les travaux en cours sont évalués au prix de revient. L'écart éventuel entre le prix de revient et la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation.

4.5.9. Capitaux propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

4.5.10. Avantages au personnel

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues (aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées).

Les provisions, au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, dit à prestations définies, sont déterminées selon la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié du Groupe au moment de son départ en fin de carrière.

4.5.11. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

4.5.12. Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. L'approche bilancielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés. Les déficits reportables sont activés sur la base d'une analyse des prévisions de recouvrabilité de ces déficits sur un horizon défini (moyen terme). Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

4.5.13. Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction, ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en tant qu'élément du coût de cet actif.

4.5.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories selon IAS 39 / IFRS 9 et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Les Bons de souscription d'actions (norme IAS 32)

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) lorsqu'ils sont qualifiés de passifs financiers (parce que leur dénouement peut se faire par un règlement net en trésorerie, par un règlement net en actions propres, par la remise physique d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres ou parce qu'ils offrent simplement un choix possible entre plusieurs formes de règlements possibles) sont comptabilisés comme des passifs financiers, au bilan de l'émetteur.

Le Groupe Hopps a mis en place des bons de souscription (BSA) sur sa filiale Colis Privé. Ces derniers font tous les ans l'objet d'une évaluation par un expert indépendant selon la méthode Monte Carlo. Au 31 décembre 2022, les BSA 2 et les BSA 2a ayant fait l'objet d'une transaction post-clôture, le Groupe a retenu le prix de transaction pour la valorisation à la juste valeur de ces instruments.

4.5.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Conformément à la norme IAS 39 / IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

4.5.16. Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, le Groupe a estimé la juste valeur du plan d'attribution d'actions gratuites en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Celle-ci est basée sur la valeur d'entreprise calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions. La charge, enregistrée avec une contrepartie en dette vis-à-vis du personnel, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date des Conseils d'administration ayant décidé de l'attribution du plan et est mentionnée à la note 5.11 « Charges liées aux avantages au personnel ».

4.5.17. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, on distingue le principe suivant de reconnaissance du chiffre d'affaires :

- les revenus des activités sont appréhendés à la réalisation de la prestation (diffusion des imprimés publicitaires...) et/ou à la livraison des produits.

4.5.18. Présentation du compte de résultat

Le Groupe s'est conformé à la présentation du compte de résultat indiquée dans la recommandation du CNC. Les éléments compris entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel répondent à la définition des critères énoncés par le CNC.

4.5.19. Actifs non courants et activités détenus en vue de la vente ou abandonnées

Conformément à IFRS 5, les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classement comme détenus en vue de la vente, les actifs ou les composants du groupe destinés à être cédés sont évalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou le groupe destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat.

4.5.20. Résultat par action

Une fois classés en actifs détenus en vue de la vente, les actifs incorporels et les actifs corporels ne sont pas amortis. Le classement comme activité cédée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité cédée, l'état de résultat global comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité cédée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

4.6. Correction comptable

Néant.

5. Notes détaillées

5.1. Note 1 – Analyse des Goodwill

(en milliers d'euros)	2022	2021
Valeur comptable au 1er janvier	25 599	94 996
Variation de périmètre	10 540	-
Affectation Goodwill, net des impôts différés (*)	-	-
Autres variations	925	-
Reclassement IFRS 5	-	(69 397)
Dépréciation GW	(18 000)	-
Valeur comptable au 31 décembre	19 064	25 599

Les écarts d'acquisition positifs présents à l'ouverture n'ont pas varié au cours de l'exercice 2022. Un reclassement des fonds commerciaux a été réalisé et s'élève à 0.9 millions d'euros.

L'acquisition des sociétés The Oz et AtomMarket au cours de l'exercice ont donné lieu à la constatation d'un goodwill provisoire. L'exercice d'allocation du prix d'acquisition étant en cours, ces montants sont susceptibles d'évoluer au cours des 12 mois suivants la date d'acquisition.

(en milliers d'euros)	2022
Milee (ex Adrexo)	406
Cibleo	1 868
Pôle Start'Hopps	3 171
The Oz	10 951
AtomMarket	1 743
Reclassement fonds commercial	925
Ecarts d'acquisition au 31 décembre	19 064

Tests de dépréciation

Le test de dépréciation vise à déterminer la valeur d'utilité des UGTs. Sur la base des données du plan moyen terme mises à jour et validées par la direction générale et le Conseil d'administration et de la méthode des flux de trésorerie actualisés (« DCF »), le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel de ses UGTs en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022.

La méthode d'évaluation des valeurs d'utilité utilisée est la même que celle utilisée au 31 décembre 2021.

Les résultats sont issus d'un plan à trois ans, la méthode calcule à l'infini les flux de trésorerie avec un taux de croissance à l'infini de 1.00% et un taux d'actualisation de 9.10%.

La sensibilité des tests de perte de valeur a été réalisée en faisant varier les principales hypothèses et n'engendre pas de variation significative.

Au 31 décembre 2022, les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie ont mis en évidence une perte de valeur sur l'écart d'acquisition de Milee (ex Adrexo) pour un montant de 18 millions d'euros enregistré en consolidation au 31 décembre 2022.

5.2. Note 2 – Variation des autres immobilisations incorporelles

Les principaux mouvements de l'exercice 2022 ont porté sur :

- La mise au rebut des actifs non utilisés. L'essentiel de ces actifs étaient amortis intégralement.
- La mise en service des développements informatiques réalisés par le Groupe.

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute au 1er janvier 2022	503	7 450	68 151	6 971	83 075
Cumul des amortissements au 1er janvier 2022	-	(7 401)	(60 854)	-	(68 255)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	503	49	7 297	6 971	14 820
Variations de périmètre	-	-	165	-	165
Acquisitions	-	-	3 766	4 514	8 280
Sorties	-	-	(25 032)	(351)	(25 383)
Transfert	-	-	10 571	(10 571)	-
Reclassement IFRS 5	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2022	503	7 450	57 621	563	66 137
Cumul des amortissements au 31 décembre 2022	-	(7 401)	(44 010)	-	(51 411)
Valeur nette au 31 décembre 2022	503	49	13 611	563	14 726

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Amortissements au 1er janvier 2022	-	(7,401)	(60,854)	-	(68,255)
Variations de périmètre	-	-	439	-	439
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	(6,248)	-	(6,248)
Sorties	-	-	22,634	-	22,634
Transfert	-	-	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	-	19	-	19
Amortissements au 31 décembre 2022	-	(7,401)	(44,010)	-	(51,411)

Les marques sont amorties sur une durée d'utilité estimée de 20 ans.

5.3. Note 3 – Variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions & Terrains	Inst. techniques, matériel et out. industriel	Autres immob. corporelles	Immob. corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Valeur brute au 1er janvier 2022	4 304	59 405	19 257	1 596	17 645	102 207
Cumul des amortissements au 1er janvier 2022	(3 141)	(51 202)	(16 771)	-	(15 607)	(86 721)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	1 163	8 203	2 486	1 596	2 038	15 486
Variations de périmètre	-	(47)	(153)	-	(32)	(232)
Acquisitions	103	2 040	1 936	185	2 004	6 268
Sorties	(973)	(4 992)	(6 123)	(1 360)	(9 964)	(23 412)
Transfert	-	-	-	-	-	-
Changement de méthode	-	-	-	-	3	3
Reclassement IFRS 5	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2022	3 434	56 406	14 917	421	9 656	84 834
Cumul des amortissements au 31 décembre 2022	(2 451)	(51 082)	(11 601)	-	(7 762)	(72 896)
Valeur nette au 31 décembre 2022	983	5 324	3 316	421	1 894	11 938

Les principaux mouvements de l'exercice 2022 ont porté sur la mise au rebut des actifs non utilisés. L'essentiel de ces actifs étaient amortis intégralement.

(en milliers d'euros)	Constructions & Terrains	Inst. techniques, matériel et out. industriel	Autres immob. corporelles	Immob. corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Amortissements au 1er janvier 2022	(3 141)	(51 202)	(16 771)	-	(15 607)	(86 721)
Variations de périmètre	-	324	(105)	-	75	294
Dotations aux amortissements	(274)	(5 048)	(806)	-	(2 117)	(8 245)
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-
Sorties	964	4 844	6 081	-	9 887	21 776
Transfert	-	-	-	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	-	-	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2022	(2 451)	(51 082)	(11 601)	-	(7 762)	(72 896)

Variation des droits d'utilisation – IFRS 16

(en milliers d'euros)	Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation					Total	Passifs locatifs
	Constructions & Terrains	Inst. techniques, matériel et outillage industriel	Autres immobilisations corporelles	Matériel informatique	Matériel de transport		
Au 1er janvier 2022	60 884	3 358	261	67	2 637	67 207	74 930
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Nouveaux droits d'utilisation	17 208	176	196	45	18 957	36 582	36 581
Réévaluation des droits d'utilisation	1 520	67	7	124	830	2 548	150
Amortissement / Dépréciation	(8 790)	(1 167)	(71)	19	(929)	(10 938)	-
Remboursement de la dette locative	-	-	-	-	-	-	(26 104)
Sortie de contrat	(12 906)	(61)	(87)	(105)	(3 803)	(16 962)	-
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	2 426
Autre reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2022	57 916	2 373	306	150	17 692	78 437	87 983

5.4. Note 4 – Variation des autres actifs financiers

- Autres titres de participation

Le flux d'augmentation s'explique par la souscription d'Amazon aux « BSA 3 » émis par Colis Privé Group en échange des BSA 2 et BSA 2a émis par Colis Privé France, préalablement à l'opération de cession de Colis Privé Group. Les opérations relatives aux BSA 3 ont entraîné les effets suivants :

- Emission au profit d'Amazon pour un prix de souscription total de 16.2 millions d'euros payés en totalité par compensation avec un crédit vendeur,
- Cession par Amazon à Ceva Freight Holdings France SAS de 55,901 BSA.
- Sortie de périmètre de Colis Privé Group.

- Autres actifs financiers non courants (prêt, cautionnements et autres créances)

L'augmentation en 2022 des actifs financiers non courants est liée d'une part à la variation des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de baux immobiliers ou de contrats de locations de véhicules et d'autre part aux séquestres relatifs à la garantie de passif dans le cadre de la cession des entités Colis Privé.

(en milliers d'euros)	Autres Titres de participation	Autres actifs financiers non courants	Total
Valeur brute au 1er janvier 2022	98	15 345	15 443
Entrée de périmètre	-	158	158
Augmentation	16 211	8 629	24 840
Actualisation	-	677	677
Diminution	-	(1 437)	(1 437)
Sortie de périmètre	(16 251)	(4 815)	(21 066)
Autre variation	(12)	(1)	(13)
Reclassement IFRS 5	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2022	46	18 556	18 602
Dépréciation au 31 décembre 2022	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2022	46	18 556	18 602

5.5. Note 5 – Détail des stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	2022	2021
Matières premières et autres approvisionnements	2,595	2,178
Stocks de marchandises	4,258	4,075
En-cours de production de biens	-	-
Valeur brute	6,853	6,253
Dépréciations	(773)	(54)
Valeur nette	6,080	6,199

5.6. Note 6 – Détail des clients et autres débiteurs

Les créances clients brutes s'élèvent à 56.3 millions d'euros. La provision pour dépréciation s'élève à (2.7) millions d'euros.

Le Groupe déprécie son poste clients à partir d'une analyse individuelle. L'évolution des dépréciations sur les comptes clients et rattachés peut être analysée comme suit :

(en milliers d'euros)	2022	2021
Clients et comptes rattachés brut	56 266	67 442
Factures à établir	5 527	8 413
Dépréciations	(2 698)	(5 334)
Total clients et comptes rattachés, nets	59 095	70 521

(en milliers d'euros)	2022	2021
Dépréciations client au 1er janvier	(5 334)	(5 306)
Dotations	(979)	(1 466)
Reprises	3 615	1 384
Reclassement IFRS 5	-	54
Dépréciations client au 31 décembre	(2 698)	(5 334)

(en milliers d'euros)	2022	2021
Clients et comptes rattachés	61 793	75 855
Créances sur le personnel et les organismes sociaux	580	1 052
Créances fiscales hors impôt société	13 738	13 602
Comptes courants actifs	4 243	5 649
Créances sur cessions d'actifs	50	1
Fournisseurs débiteurs	1 893	959
Avances et acomptes reçus	9 506	10 398
Autres créances	14 021	2 125
Valeur brute	105 824	109 641
Dépréciations	(2 767)	(5 441)
Total - clients et autres débiteurs, nets	103 057	104 200

5.7. Note 7 – Créances d'impôt

La créance d'impôt relative au CICE à recevoir sur les exercices 2020, 2021 et 2022 a été encaissée au cours de l'exercice 2022.

5.8. Note 8 – Autres actifs

(en milliers d'euros)	2022	2021
Prêts, cautionnements et autres créances	1,387	1,048
Charges constatées d'avance	2,568	4,999
Total - Autres actifs courants	3,955	6,047

5.9. Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires à vue, de dépôts à terme de de valeurs mobilières de placement.

(en milliers d'euros)	2022	2021
Disponibilités	52 105	11 706
VMP	8 000	-
Dépréciations - VMP	(161)	-
Total - Trésorerie et équivalents de trésorerie	59 944	11 706

5.10. Note 10 – Analyse des emprunts et dettes financières

Ventilation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières courant (en milliers d'euros)	1er janvier 2022	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2022
Concours bancaire passif	1 579	273	-	-	1 298	-	3 150
Dettes locative	13 862	6 395	(24 414)	22 854	1 091	-	19 788
Dettes financière - factor	14 774	562	-	-	-	-	15 336
Dettes de pré-financement CICE	8 872	-	(8 872)	-	-	-	-
Emprunt CEPAC	11 512	-	(11 512)	-	-	-	-
Emprunts et dettes des parties liées	4 057	-	(4 057)	-	-	-	-
Emprunt REDWOOD	106 616	-	(106 616)	-	-	-	-
Prime de remboursement REDWOOD	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'emprunt GDP Vendôme - REDWOOD	(6 723)	-	6 723	-	-	-	-
Emprunt GDP Vendôme	21 258	-	(21 258)	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts et autres	267	-	(210)	-	-	-	57
Total emprunts et dettes financières courant	176 074	7 230	(170 216)	22 854	2 389	-	38 331

Emprunts et dettes financières non courant (en milliers d'euros)	1er janvier 2022	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2022
Dettes locative	61 068	30 186	(1 690)	(22 854)	1 485	-	68 195
Autres emprunts	263	-	(86)	-	-	-	177
Emprunt GDP Vendôme	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt CEPAC	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt REDWOOD	-	-	-	-	-	-	-
Prime de remboursement REDWOOD	-	-	-	-	-	-	-
Prêt PGE THE OZ	-	-	(125)	-	1 844	-	1 719
Prêts garantis par l'Etat	1 500	-	(185)	-	-	-	1 315
Emprunt et dettes des parties liées	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts et autres	926	-	(926)	-	-	-	-
Total emprunts et dettes financières non courant	63 757	30 186	(3 012)	(22 854)	3 329	-	71 406

Principales dettes financières

Les principaux mouvements de la période concernent le remboursement de l'ensemble des emprunts suivants :

- L'emprunt Redwood,
- La dette GDP Vendôme,
- L'emprunt CEPAC,
- La dette de préfinancement du CICE

Emprunts et dettes des parties liées

Le principal mouvement de la période concerne l'extinction de la dette relative aux BSA détenus par Amazon (BSA 2, BSA 2a) émis par Colis Privé France.

En effet, lors du processus de cession des entités Colis Privé, Amazon a échangé les BSA 2 et BSA 2a émis par Colis Privé France contre des « BSA 3 » émis par Colis Privé Group, préalablement à l'apport-cession de Colis Privé France à Colis Privé Group. Hopps Group SAS a également exercé les BSA 1 émis par Colis Privé France.

5.11. Note 11 – Charges liées aux avantages au personnel

Détail des engagements de retraite

(en milliers d'euros)	2022	2021
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	11,917	13,832
Coûts des services rendus exercice	1,085	1,159
Coût financier	114	66
Effet des réductions	(671)	(757)
Effets des restructurations	-	-
Ecart actuariels	(1,690)	(108)
Prestations payées	(427)	(410)
Provision médaille du travail	-	-
Changement de méthode	-	(1,444)
Amendement du régime et changements hypothèses	-	-
Autre variation	(19)	(1)
Reclassement IFRS 5	-	(420)
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	10,309	11,917

Pour le calcul de l'engagement retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- taux d'actualisation : 3.20%,
- taux annuel d'inflation : 2.00%,
- taux d'augmentation des salaires : 1.00%,
- taux de mortalité correspondant aux tables INSEE H/F 2016-18, distinguant hommes et femmes,
- application d'un taux de charges sociales patronales spécifique à chaque catégorie de salariés et à chaque société et appliqué au montant brut de l'engagement,
- un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les non-cadres,
- un taux de rotation du personnel calculé par société, fonction de l'âge du salarié ou de l'ancienneté pour la seule population des distributeurs, et déterminé à partir des seuls cas de démissions effectivement constatés sur les trois derniers exercices.

Le tableau suivant rapproche les soldes d'ouverture et de clôture du passif net au titre des prestations définies et de ses composantes.

(en milliers d'euros)	2022	2021
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	11,917	13,832
Dotations exploitation	2,241	808
Reprises exploitation	(272)	(375)
Reprises et/ou dotations financières	(1,874)	(375)
Ecart actuariels	(1,689)	(108)
Changement de méthode	-	(1,444)
Reclassement IFRS 5	-	(420)
Autre variation	(14)	-
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	10,309	11,917

Plans d'attribution d'actions gratuites (AGA)

Au cours des deuxième et quatrième trimestre 2018, Distri'Hopps et Log'Hopps ont autorisé successivement deux plans d'attribution gratuite portant sur un maximum de 10% du capital social des 2 sociétés au bénéfice de membres du personnel salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe Hopps Group. Ces plans ont été mis en œuvre afin d'associer les bénéficiaires au développement du Groupe Hopps Group et de renforcer leur motivation en leur offrant un outil de rémunération supplémentaire et adapté.

Suite à la cession de Colis Privé, les actions gratuites du plan Distri'Hopps détenues par les salariés, ont été rachetées par le Groupe au cours de l'exercice pour un montant de 1.795 millions d'euros.

Le plan d'AGA Distri'Hopps n'est plus en vigueur. Le plan d'AGA sur Log'Hopps a une valeur nulle.

5.12. Note 12 – Détail des fournisseurs et autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2022	2021
Fournisseurs	59 295	65 865
Dettes sur acquisitions d'actifs	2	32 396
Dettes sociales	58 618	138 137
Dettes fiscales	15 058	71 489
Comptes courants créditeurs	6	53 534
Autres passifs courants	5 619	6 018
Total - Fournisseurs et autres passifs courants	138 598	367 439

La diminution des dettes fiscales et sociales s'explique par l'apurement des moratoires vis-à-vis de l'Etat.

La diminution des dettes sur acquisitions d'actifs est liée à l'apurement de la dette d'acquisition des titres Colis Privé par DistriHopps auprès de Satine et Atheva.

5.13. Note 13 – Détail des provisions

(en milliers d'euros)	2022	2021
Provisions pour risques	1 332	1 736
Provisions pour restructuration	-	-
Autres provisions pour charges	1 846	1 719
Provision badwill nette de reprise	-	256
Total des provisions non courantes	3 178	3 711
Provisions pour risques	1 338	1 733
Provisions pour risques commerciaux	90	250
Provisions pour restructuration	-	-
Provision pour passif éventuels	-	837
Autres provisions pour charges	297	249
Total des provisions courantes	1 725	3 069
Total des provisions courantes et non courantes	4 903	6 780

Provisions pour risques juridiques, sociaux et divers

Les provisions prudhommales ont fait l'objet d'une analyse statistique calculée à partir des 5 dernières années. Un écart statistique entre le montant des condamnations et le montant des provisions correspondantes a été constaté dans les comptes du groupe. La mise à jour de l'écart statistique a été constatée en résultat et le montant n'est pas significatif au 31 décembre 2022.

La classification « courante » et « non courante » a été réalisée selon la meilleure vision du Management à la date d'arrêté des comptes.

5.14. Note 14 – Détail des impôts différés

L'impôt sur les sociétés provient principalement de l'opération de cession des entités Colis Privé et du reclassement de la CVAE en impôt. Le CIR est porté par les entités The Oz, Milee et Hopps.

Le montant du Crédit Impôt recherche comptabilisé au 31 décembre 2022 est de :

- 178 milliers d'euros pour Hopps Group
- 78 milliers d'euros pour Milee
- 163 milliers d'euros pour THE OZ

(en milliers d'euros)	2022	2021
Impôt exigible	(4 597)	(1)
Impôt différé	491	1 175
CIR	419	-
Total - impôt sur les bénéfices	(3 687)	1 174

(en milliers d'euros)	2022	2021
Impôts différés actifs	541	73
Impôts différés passifs	0	0
Total - impôts différés	541	73

5.15. Note 15 – Information sectorielle par activités – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

Retail	Logistique	Distribution	Autres services	E-Commerce	TOTAL
12 573	77 477	258 449	5 083	5 669	359 251
3%	22%	72%	1%	2%	100%

5.16. Note 16 – Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2022	2021
Coûts nets de restructuration	-	-
Dépréciation d'actifs	(736)	-
Provisions pour risques (dotations nettes)	(4 671)	(980)
VNC / produits de cession	(6 925)	(3 994)
Dépréciation du Goodwill et autres	(14 574)	(1 182)
Total - Autres produits et charges opérationnels	(26 906)	(6 156)

5.17. Note 17 – Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent essentiellement aux intérêts payés dans le cadre des financements en crédit-bail et par emprunts.

(en milliers d'euros)	2022	2021
Charges d'intérêts	(40 288)	(32 781)
Charges d'intérêts IFRS 16	(9 123)	(10 033)
Variation de juste valeur - BSA	-	-
Autres charges financières	(2 880)	(1 098)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	212
Autres produits financiers	59	991
Total - Coût de l'endettement financier net	(52 232)	(42 709)

5.18. Note 18 – Composition du capital social

Le capital social de la société Hopps Group SAS se compose de 1 400 152 actions au nominal de 16 euros.

Au 31 décembre 2022, la répartition du capital est la suivante :

Au 31 décembre	Nbre d'actions détenues 2022	% du capital 2022	% droits de vote nets 2022
Satine	564 834	40,34 %	41,50 %
Atheva	564 834	40,34 %	41,50 %
Aubrac	270 484	19,32 %	17,00 %
Total	1 400 152	100,00 %	100,00 %

Les droits de vote nets correspondent aux droits de vote exerçables en assemblées générales.

Rémunération globale des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux sont :

Les sociétés opérationnelles sont dirigées par Hopps Group en tant que Président ou Directeur Général à l'exception de Watts. Les sous Holding (Log'Hopps, Start'Hopps, Distri'Hopps, Digit'Hopps, TBN2) sont dirigées par Hopps Group, Président.

Hopps Group est géré par Satine, son Président et Atheva et Aubrac ses Directeurs Généraux.

Transactions avec les parties liées

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022		Pour l'exercice clos le 31/12/2022	
	Créances	Dettes	Produits	Charges
Emprunts				
Satine	-	-	-	-
Atheva	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actifs				
Atheva	-	-	-	-
Satine	-	-	-	-
Achats et ventes				
Beleza (loyers et charges locatives)	-	(74)	7	421
Satine	-	57	-	775
Aubrac	-	42	-	420
Atheva	-	54	-	750
Total	-	79	7	2 366

5.19. Note 19 – Engagements hors bilan

Engagements donnés - en EUR	au 31 décembre 2022
Garantie à première demande de 451 063 € émise par la Société Générale le 21 décembre 2015 au profit du bailleur de Beauvais la SCI Aberdeen pendant toute la durée du bail (société Alpha Direct Services)	451 063
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur Bulteau System en date du 22 février 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 dans le cadre de relations commerciales relatives à l'achat de machines et consommables d'emballage pour le compte des filiales Adrexo, Adrexo Productions et Dispeo. Le montant de la caution s'élève à 100 000 €HT.	100 000
Garantie à première demande de la société Hopps Group pour le paiement des loyers et des charges au titre du contrat de bail commercial pour les bureaux de Pataugas sis 109 rue Montmartre à Paris pendant toute la durée du bail (3/6/9 ans) et dans la limite de 6 mois après la restitution des locaux à compter du 6 mai 2022 pour un montant maximal de 6 mois de loyer hors taxes hors charges.	67 200
Garantie à première demande de la société Hopps Group signée le 14.11.2022 pour le paiement de loyers au titre des contrats de location longue durée de véhicules automobiles pour ses filiales Watts, Pataugas, Dispeo, Millee, DTH, LSP pour un montant maximal de 1 500 000 €.	1 500 000
Redevances de contrat de location financement restant à courir	
Lettre d'intention de Hopps en faveur de la SCI TEMPORIS EVREUX, bailleur de la société ADS. En cas de défaillance d'ADS, Hopps s'engage à se substituer à ADS dans ses droits et obligations en qualité de locataire de locaux situés à Guichenville. Le bail a été signé pour une durée de 12 ans le 26 janvier 2015. L'engagement se poursuit jusqu'au 30 mars 2027. Le paiement du loyer annuel s'élève à 1 863 270 €HT.	7 453 080
Total - Engagements donnés	9 571 343
Engagements reçus - en EUR	au 31 décembre 2022
Garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d'Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 20 avril 2017, il est renouvelé pour la même durée de validité par tacite reconduction. Un nantissement en compte à terme d'un montant de 215 000 € a été constitué.	215 000
Seconde garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d'Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 16 novembre 2018, il est renouvelé pour la même durée de validité par tacite reconduction. Un nantissement en compte à terme d'un montant de 215 000 € a été constitué.	215 000
Total - Engagements reçus	430 000

5.20. Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture

Les événements significatifs intervenus entre le 31 décembre 2022 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, sont les suivants :

ACTIVITES DE DISTRIBUTION ET COMMUNICATION DE PROXIMITE : DISTRI'HOPPS, MILEE, DRIVE TO HOME, ADREXO PRODUCTIONS ET CIBLEO

Concernant Milee

- Lancement du magazine et du site 150 euros

Fin 2022, dans un contexte marqué par la poursuite de la décroissance de la distribution d'imprimés publicitaires non ciblés en boîtes aux lettres avec notamment une interruption de distribution des catalogues de certaines enseignes, une évolution des comportements des consommateurs, et une prise en compte fondamentale de la lutte contre le gaspillage de ressources, Milee fait le choix de faire évoluer son modèle de distribution en basculant sur une logique d'abonnement concernant la distribution des catalogues.

Milee a lancé début avril 2023 un site internet permettant de s'abonner à la réception papier et/ou digitale des catalogues promotionnels. En complément et pour répondre à l'impératif de défense de pouvoir d'achat des ménages, Milee adjoint à la distribution de catalogues, un nouveau magazine d'information centré sur les problématiques de consommation des Français. Ce nouveau média et la plateforme web qui l'accompagne prennent le nom de « 150 euros ».

- Rachat de la société Proximes Communication

En date du 31 mars 2023, la société Milee a acheté la totalité des actions de la société Proximes Communication, SAS au capital de 40 000 € ayant son siège social à Sucy en Brie (94) et dont le numéro d'identification au RCS est le 477 489 173.

L'activité de cette dernière est la distribution de plis en boîtes aux lettres.

Concernant Distri'Hopps

La société Distri'Hopps est appelée à comparaître au Tribunal de commerce de Marseille devant statuer le 20 décembre 2023 sur une demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

ACTIVITES MODE ET BIEN ETRE : PATAUGAS, WATTS ET DL GROUP

Concernant l'activité de Pataugas

La Direction du Groupe a pris la décision de se désengager de l'activité de la société Pataugas.

Dans le cadre de cette réorganisation, il a été décidé de fermer les 10 boutiques de Pataugas. Ces fermetures sont intervenues soit par des cessions de droits au bail, soit par des cessions de fonds de commerce et des résiliations amiables des baux avec les bailleurs.

La société Pataugas a également cédé à une société extérieure au groupe, le 7 juillet 2023, tous ses droits de propriété intellectuelle, dont la marque Pataugas. Le cessionnaire a consenti à la société Pataugas une licence d'exploitation de 12 mois sur ces éléments, en vue d'une cessation progressive de l'activité commerciale de Pataugas. Le site web devrait fermer à la fin du mois de février 2024.

Concernant l'activité de DL Group

Compte tenu du conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'actionnaire Ecovita n'a pu respecter son engagement de financement de l'activité de DL Group.

Le 7 septembre 2023, DL Group a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

Concernant l'activité de Company Group et Accessoires Company

Les sociétés Company Group et Accessoires Company ont été radiées le 27 mars 2023.

ACTIVITES LOGISTIQUE ET TRANSPORT: LOG HOPPS, DISPEO, HAPPY COLIS, COLIS PRIVE MAROC

Concernant l'activité de Dispeo

Reprise d'actifs de la société ProDispatch

DISPEO a déposé auprès du Tribunal de Commerce d'Evry une offre de reprise de certains actifs de la société ProDispatch.

Par jugement en date du 17 mars 2023, le Tribunal de Commerce d'Evry a :

- Ordonné la cession totale de ProDispatch en faveur de la Société DISPEO, en ce compris les éléments incorporels et corporels, et notamment le système d'information opérationnel de ProDispatch (le système soutenant l'activité de préparation) et les serveurs nécessaires pour son fonctionnement.
- Ordonné le transfert avec application de l'article L. 1224-1 du Code du travail au repreneur des trois salariés de la Société ProDispatch.
- Fixé la date d'entrée en jouissance au 1er avril 2023.

ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE SITES INTERNET E-COMMERCE :

Le 31 octobre 2023, The Oz a apporté sa branche d'activité « Trafic » à la société Mentor Marketing. En rémunération de cet apport partiel d'actifs, The Oz détient 50,01% du capital de Mentor Marketing.

ACTIVITES EVENEMENTIELLES ET DE SOLUTIONS DE E-PAIEMENT: HOPPS E-COM, INEVENTS, EASYTRANSAC, LOVIN PRODUCTIONS

Création de la diagonale Hopps E-commerce par Hopps Group

En juillet 2023, le Groupe Hopps a réorganisé ses activités autour de deux pôles stratégiques: les activités de e-commerce et de e-logistique d'une part, regroupées sur Hopps E-Com et les activités de démarchage publicitaire et de marketing digital d'autre part.

Hopps-Ecom est désormais une sous-holding d'Hopps Group détenant directement ou indirectement toutes les filiales assurant les activités e-commerce et e-livraison du Groupe Hopps (The Oz, Easytransac Services, Dispeo, Yper, Drive to Home, Happy Colis, et Colis Privé Maroc).

Cette diagonale e-commerce se positionne aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne de valeur et offre ainsi un modèle intégré : mise en place de plateformes logistiques (de sites e-marchand), gestion quotidienne automatisée des commandes (avec des solutions d'intermédiation entre e-commerçants et logisticiens), solutions d'encaissement et de paiements (solutions cashless, 3 fois sans frais), gestion et suivi des livraisons (notamment sur le dernier kilomètre) etc.

FINANCEMENTS DU GROUPE

Nouveaux financements obtenus en 2023

Afin d'assurer le financement du Groupe, le Groupe s'est mis en position de recherche de financement active dès le début de l'année 2023.

Le 30 novembre 2023, Hopps E-Com, filiale de Hopps Group a signé avec un fonds luxembourgeois Ben Oldman S. à r. l (« BOP ») un financement par voie d'émission de 275 Obligations pour un montant total en principal de 27.500.000 euros.

Ces 275 Obligations simples émises par Hopps E-Com d'une valeur nominale de 100.000 euros, ont une date de maturité de trois ans à compter de la date d'émission des Obligations et un taux d'intérêt : 10% l'an, payable mensuellement.

Cette émission obligataire a notamment pour but de financer le remboursement d'une partie des comptes courants consentie par Hopps Group à Hopps E-Com à hauteur de 19.000.000 euros, et les dépenses d'investissement de Hopps E-Com et ses filiales pour un montant de 3.000.000 euros.

Ce prêt doit contribuer au processus de retournement de certaines sociétés. En parallèle il est envisagé de céder certains actifs détenus par la société Hopps E-Com.

Afin de garantir les Obligations résultant du nouveau financement, l'accord de financement prévoit :

- la mise en fiducie de 100% des titres et des créances intragroupes détenues sur Hopps E-Com, Start'Hopps, Distri'Hopps et 150 € Newco (pour cette dernière, une fois qu'elle sera créée et les actifs afférents à 150€ Magazine lui auront été transférés) ;
- la mise en fiducie des créances intragroupe détenues par Hopps E-Com ou que Hopps E-Com viendra à détenir sur les filiales suivantes (ainsi que de leurs filiales, en ce compris les créances détenues par Hopps E-Com sur Log'Hopps et Colis Privé Maroc) et de 100% des titres des filiales suivantes détenus par Hopps E-Com (à l'exception d'une action ordinaire) : Yper, Hopps TBN2, Hopps TBN5, InEvents, Drive to Home, Happy Colis, et dans un second temps, Dispeo (une fois que la transmission universelle de patrimoine entre Hopps E-Com et Log'Hopps sera devenue effective) et les titres de Colis Privé Maroc (dès que cela raisonnablement possible),
- l'octroi d'une caution par la société Hopps Group en garantie des engagements pris par Hopps E-Com ;
- l'émission d'une action de préférence par Hopps E-Com, Start'Hopps, Distri'Hopps et 150 € Newco (pour cette dernière, une fois qu'elle sera créée et que les actifs afférents à 150€ Magazine lui auront été transférés) au bénéfice de Ben Oldman,
- l'émission d'une action de préférence par Hopps E-Com au bénéfice de Hopps Group, lui conférant le droit de percevoir 99% des dividendes distribués par Hopps E-Com
- l'émission au profit de Ben Oldman par les sociétés InEvents et Drive to Home de bons de souscription d'actions (les « BSA ») à titre gratuit.

Mise en place d'un moratoire avec la CCSF

Dès le mois de mai 2023, un moratoire au titre du passif fiscal et social a été demandé à la CCSF Paca concernant les sociétés Milee et Hopps Group, pour respectivement 31,43 M€ et 4,60 M€. Ce moratoire porte sur :

- les URSSAF PACA :
 - 15,39 M€ pour Milee
 - 0,57 M€ pour Hopps Group
- le SIE Aix en Provence (TVA et IS 2022) :
 - 13,12 M€ pour Milee
 - 3,82 M€ pour Hopps Group
- la C3S :
 - 0,69 M€ pour Milee

- 0,04 M€ pour Hopps Group
- les Apicil (Agirc / Arrco) :
 - 2,15 M€ pour Milee
 - 0,17 M€ pour Hopps Group

La commission s'est réunie le 20 octobre 2023 et a décidé un plan progressif en 36 mensualités.

5.21. Note 20 – Actifs destinés à la vente

La contribution au résultat consolidé et aux flux de trésorerie de l'activité « Colis », cédée au cours de l'exercice 2022, est présentée sur des lignes distinctes au sein du compte de résultat consolidé et du tableau de flux de trésorerie consolidé.